

# Circulaire n°6 du 31 janvier 2018...

Aux : Présidents de Ligues et Présidents de Comités

De : Jean-Marie BELLICINI

Copie : Comité Directeur  
Frédéric SANAUR  
Patrice GERGES

## OBJET : Adhésion groupée au Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS) – syndicat employeur

---

Chers amis,

Afin d'accompagner la professionnalisation de ses structures déconcentrées, la FFA a décidé de renouveler le dispositif de l'adhésion groupée proposé par le CoSMoS, en prenant en charge financièrement l'intégralité de cette adhésion. Comme en 2016 et 2017, l'adhésion au CoSMoS sera donc totalement gratuite pour votre structure.

**A noter que toutes les structures employeuses ou non-employeuses, peuvent adhérer au CoSMoS.**

**Adhérez au CoSMoS** et vous serez :

- **Conseillé** par des juristes à votre écoute par téléphone et par mail,
- **Accompagné** via des outils actualisés en ligne (modèles de contrat de travail, fiches pratiques...),
- **Informé** via la newsletter d'actualités et des alertes infos,
- **Formé** via des sessions de formation à un tarif préférentiel,
- **Représenté** dans toutes les négociations de la branche sport.

**Pour bénéficier de cette offre, cliquez sur le lien suivant :**

<http://cosmos.asso.fr/adherer/1227>

Il vous faudra alors :

- **Dans le cadre d'un renouvellement** : renseigner vos identifiants de connexion habituels, puis cocher « *vous êtes une ligue ou un comité (cotisation prise en charge)* » et poursuivre votre renouvellement en suivant les instructions sans oublier de choisir l' « offre groupée ».
- **Dans le cadre d'une création de compte** : cocher « *vous êtes une ligue ou un comité (cotisation prise en charge)* » puis cliquer sur « *je souhaite créer un compte* ». Suivez par la suite les étapes pour finaliser votre adhésion sans oublier de choisir l' « offre groupée ».

**NB : Pour les structures non-employeurs, l'adhésion devra s'effectuer à l'aide du bulletin papier annexé à cette circulaire.**

Il convient de préciser que dans le cadre de cette adhésion groupée, **votre structure mandate la FFA pour la représenter au sein du CoSMoS et prendre part, en son nom (y compris pour voter), à l'ensemble de ses travaux et instances. L'organe déconcentré conserve la possibilité d'assister à l'AG du CoSMoS. A noter, que l'adhésion individuelle reste possible.**

Depuis sa création en 1997, le CoSMoS a toujours été le lieu de rassemblement le plus large des employeurs du sport : plus le CoSMoS réunira un nombre important d'adhérents, mieux il sera en capacité de défendre les intérêts de l'Athlétisme.

**Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter la plaquette d'information annexée à cette circulaire et contacter Emmanuel BRISSET, Chargé de mission emploi à la FFA, par téléphone (01 53 80 70 55) ou par courriel ([emploi.clubs@athle.fr](mailto:emploi.clubs@athle.fr)).**

Avec mes cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI  
Secrétaire Général



**BULLETIN D'ADHÉSION GROUPEE**  
**(organe déconcentré**  
**fédération)**

Indiquez dans quel domaine votre structure exerce son activité principale (selon le code NAF) :

- Gestion d'installations sportives - 9311Z
- Activités de clubs de sports - 9312Z
- Activités des centres de culture physique - 9313Z
- Autres activités liées au sport - 9319Z
- Autres activités récréatives et de loisirs - 9329Z
- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs - 8551Z
- Autre, à préciser : .....

**Activité**

→ Nombre de salariés personnes physiques (au 31/12 de l'année précédente, selon DADS S80.G01.00.004.001) : .....

→ Nombre de salariés « Équivalents Temps Plein » : .....

*Calculer l'effectif ETP*

*La règle de calcul du nombre de salariés doit se faire comme suit : un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart-temps emploie en réalité  $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$  salariés « Équivalents Temps Plein ».*

→ Masse salariale brute annuelle (selon DADS S40.G28.05.028.001) : .....

→ Budget annuel ou chiffre d'affaires annuel : .....

**N.B. :** Les informations demandées sont indispensables à l'établissement de la représentativité patronale du CoSMoS au niveau de la branche.

**La cotisation est prise en charge par votre fédération sportive.**

Je, soussigné(e) .....

Représentant légal de .....

- demande l'adhésion de ma structure comme membre actif du CoSMoS,
- déclare avoir pris connaissance des statuts du CoSMoS et en accepter les termes,
- mandate ma fédération sportive pour me représenter au sein du CoSMoS et prendre part, en mon nom, y compris pour voter, à l'ensemble de ses travaux et instances.

Votre adhésion sera valable à compter de la validation de votre demande par le CoSMoS et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Bulletin original à renvoyer par courrier au :

Date et signature :

**CoSMoS**

1, avenue Pierre de Coubertin  
75640 Paris Cedex 13

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au CoSMoS : [secretariat@cosmos.asso.fr](mailto:secretariat@cosmos.asso.fr)



conseil social  
du mouvement sportif

## LIGUE/COMITÉ D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE

**SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN D'EMPLOYEUR ET ADHÉREZ AU CoSMoS,  
VOUS SEREZ :**

- **CONSEILLÉ** par les juristes spécialisés du CoSMoS par téléphone et Internet,
- **ACCOMPAGNÉ** via un accès à des modèles de contrat de travail et outils pratiques,
- **INFORMÉ** en temps réel de toute l'actualité sociale vous impactant,
- **FORMÉ** via des sessions de formation à un tarif avantageux,
- **REPRÉSENTÉ** dans toutes les négociations de la convention collective et auprès des pouvoirs publics.



### EN INDIVIDUEL



#### Le + de l'adhésion individuelle



Je garde mon droit de vote à l'AG.



Adhésion à partir de 100 € par an  
Voir toutes les modalités sur  
[www.cosmos.asso.fr](http://www.cosmos.asso.fr)

### EN GROUPE



#### Le + de l'adhésion groupée

Ma cotisation est prise en charge  
par ma fédération.

